

# RAPPEL de réglementation conformément au Règlement Technique

## TEAMGYM 29-30 Mars – Étape Régionale – Poitiers (86)

| 17/03                                      | 18/03 | 19/03 | 20/03 | 21/03 | 22/03 | 23/03   | 24/03   | 25/03 | 26/03 | 27/03 | 28/03 | 29/03       | 30/03 |
|--|-------|-------|-------|-------|-------|---|---|-------|-------|-------|-------|-------------|-------|
| Date limite engagement nominatif des juges |       |       |       |       |       | Forclusion 23H59<br>-<br>Envoi des feuilles de difficultés 23H55 maxi | Modification des compositions d'équipes uniquement pour raison médicale.<br>Pas de possibilités d'ajout de gymnaste sur la composition de base. |       |       |       |       | Compétition |       |

### Engagement :

- L'engagement de vos juges est à réaliser sur engagym **avant le mercredi 19 Mars**. L'OP des jurys sera diffusé prochainement sur le site du comité afin que les clubs fassent leurs engagements nominatifs des juges sur engagym. Merci d'engager les juges qui jugeront pour vos clubs même dans le cas où il s'agit d'un juge d'un autre club (ce n'est pas le club qui « prête » qui doit faire l'engagement !) Pensez à noter les disponibilités dans la case prévue à cet effet.
- Vos demandes d'accréditations Entraîneurs-Dirigeants sont à réaliser sur engagym **avant le mercredi 19 Mars**

### Composition d'équipe et forfaits :

- Les modifications de composition d'équipe sont possibles jusqu'au J-7 via engagym (cf. page 14 du RT) soit avant **dimanche 23 Mars minuit**
- Seules les modifications liées à un remplacement médical sont acceptées suite à la date forclusion. (A partir du 24 Mars)  
Le cas échéant, le certificat médical devra être fourni avant le palmarès pour que la pénalité pour faux nombre de gym ne soit pas appliquée le cas échéant.  
Les justificatifs d'absence (certificat médicaux) sont à envoyer par mail à [celine.michel@ffgym-na.fr](mailto:celine.michel@ffgym-na.fr) en précisant le nom du club ainsi que la catégorie et équipe concernée.
- Les forfaits sont à déclarer sur engagym. Pour les forfaits déclarés après la date de forclusion, les engagements sont dus et le juge club demandé doit être présent.

### Feuilles de difficultés :

Les feuilles de difficultés devront être déposés avant le **23 Mars 2025 à 23:55** via les liens suivants.

Passé cette date, le lien étant paramétré, le dépôt sera impossible et la pénalité sera appliquée. Pour des raisons d'organisation, une feuille doit être déposée par agrès.

**Rappel : -1 point par agrès si pas de feuille, feuille vierge ou illisible pour l'équipe**

|                                     |  |
|-------------------------------------|--|
| <a href="#">LIEN SAMEDI MATIN</a>   | <a href="#">LIEN SAMEDI APRES-MIDI</a>   |
| <a href="#">LIEN DIMANCHE MATIN</a> | <a href="#">LIEN DIMANCHE APRES-MIDI</a> |

*Nous n'avons pas de fiche de difficultés spécifiques pour la catégorie Fed B régional. Merci d'utiliser la feuille de Fed B et de ne pas envoyer la fiche sol.*

Le club organisateur vous propose de fournir une photo de votre équipe (format paysage) afin de pouvoir la présenter sur l'écran lors de son passage de compétition. Vous trouverez le lien pour déposer la photo au même endroit que le dépôt des fiches de difficultés.

**Jury :**

Toutes les questions concernant le jugement pourront être posées au responsable des juges en charge du plateau plutôt qu'aux juges arbitres à chaque table.

**Déroulement :**

- Échauffement corporel de 30min
- Échauffement sur plateau aux agrès suivant l'organigramme (2min par agrès en catégorie Fédéral, 4min en catégorie National et 6min en catégorie Europe)
- La capture des vidéos sur les téléphones portables n'est pas autorisée sur le plateau de compétition.
- Merci aux entraîneurs de prévoir une clé USB pour les éventuels soucis de musique.
- Les entraîneurs devront, tout comme les gymnastes, respecter la réglementation en matière de tenue, cheveux attachés et ne pas porter de bijou/tour de cou.